

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demander la résiliation de votre contrat de téléphonie ou internet aux torts de l'opérateur

[Accéder au Modèle de document](#)

Permet de demander la résiliation de votre contrat dans le cas où votre fournisseur d'accès à internet (téléphonie et télévision) ne respecte pas ses engagements.

- [Communications électroniques \(téléphone, internet, télévision\)](#)

